



Appel à projet

« Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique »

Préambule

Conformément à ses engagements, la municipalité souhaite mener une politique locale engagée en faveur du développement durable, intégrant des objectifs stratégiques de transition écologique.

Les associations peuvent y jouer un rôle déterminant. L'engagement bénévole associatif participe en effet au développement d'une société plus solidaire et fraternelle et peut contribuer à l'effort collectif de protection de l'environnement.

Quel que soit leur champ d'action, les associations sont invitées à renouveler leurs pratiques pour participer à l'effort collectif de protection de l'environnement.

Qu'il s'agisse de la lutte contre la pollution et le gaspillage au quotidien, de la préservation de la biodiversité et des espaces vitaux, ou encore de la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, les associations ont toute légitimité pour contribuer à cet enjeu majeur du XXI^e siècle.

Face à l'urgence écologique et fortes de leur engagement bénévole, les associations peuvent efficacement informer, mobiliser leurs adhérents et coconstruire des initiatives.

C'est donc dans ce cadre que la Ville de Carrières-sous-Poissy propose un appel à projet annuel intitulé « Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique », afin de faire émerger des initiatives locales et de bonnes pratiques concourant à l'enjeu décisif de la transition écologique.

Critères d'éligibilité

Cet appel à projet est ouvert à toutes les associations carriéroises.

Les projets proposés devront se dérouler sur le territoire de Carrières-sous-Poissy.

Les projets doivent être déposés au cabinet du Maire, avant le 31 décembre de l'année civile en cours, à l'attention de M. le Maire, 1 Place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy, ou par mail à l'adresse cabinet@carrieres-sous-poissy.fr.

Une association ne peut déposer qu'un seul projet par année au titre du présent dispositif.

Une fois le projet réalisé, l'association devra fournir à la Ville dans les deux mois un bilan de son action, ainsi que des justificatifs comptables.

Sélection des projets

Les projets seront appréciés au regard des critères d'analyse suivants :

- **Éco-responsabilité** : réduction et tri sélectif des déchets, restauration locale et durable, utilisation de moyens de mobilité douce et durable, sensibilisation des adhérents au développement durable, organisation de manifestations éco-responsables dans le respect du plan municipal de sobriété énergétique, diversification des lieux et des horaires pour réduire les consommations...
- **Contexte du territoire** : prise en compte des besoins/aspirations de la population, cibles, enjeux à long terme pour le territoire...
- **Public visé** : accès au plus grand nombre, diversité des publics, accessibilité aux personnes en situation de handicap, ...
- **Innovation** : caractère innovant du projet
- **Valorisation** : communication interne et externe sur les actions menées
- **Évaluation** : modalités de suivi, analyse quantitative et qualitative du projet et de son impact pour le territoire (pour éventuelle adaptation du projet).
- Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux projets se déroulant dans les quartiers politiques de la Ville.

Contacts à privilégier pour toute question relative à l'AAP « Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique » :

*Service de la vie associative
service.vieassociative@carrieres-sous-poissy.fr ou 01 34 01 19 24*



CARRIÈRES
SOUS - POISSY

Appel à Projet

« Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique »

Dossier de demande de subvention

À retourner
À l'attention de M. le Maire
Hôtel de Ville, 1 Place Saint-Blaise
78955 Carrières-sous-Poissy

Nom de la manifestation :

Date manifestation :

Lieu de la manifestation :

Nom de l'association organisatrice :

Siège social de l'association :

Discipline /activités:

Président :

Nom et coordonnées de la personne à contacter dans le cadre de l'instruction de la demande de subvention :

.....

Adresse mail :

Description synthétique de la manifestation :

.....

.....

L'accès est-il payant ? non oui, tarifs :

Montant du budget prévisionnel :€

Avez-vous sollicité des subventions d'organismes publics et/ou de collectivités territoriales ?

non oui (remplir partie ci-dessous)

| Organismes | Montant sollicité | Montant obtenu |
|------------|-------------------|----------------|
| |€ |€ |
| |€ |€ |

Montant de la subvention sollicitée auprès de Carrières-sous-Poissy :€

Documents à fournir :

- Courrier de demande de subvention
- Dossier de présentation de la manifestation en détaillant le ou les liens avec l'engagement renforcé au service de la transition écologique
- Budget prévisionnel de la manifestation.

Partie réservée à la Ville de Carrières-sous-Poissy

Avis de la commission : non oui

Type d'acte : Décision Délibération

Date acte : / /

Date envoi courrier de réponse à l'association le : / /

Copie(s) transmise(s) pour info à :

Dossier clos le : / /